



CCMMEP du 27 janvier 2023

Déclaration liminaire CGT Enseignement privé

Cette fois encore, il ne sera pas question d'adresser directement cette déclaration au ministre de l'Éducation nationale. Monsieur Pap Ndiaye ne s'est pas déplacé pour écouter directement les représentant·es élu·es que nous sommes.

Alors, les paris sont lancés : pour ce nouveau mandat CCMMEP de 4 ans, verrons-nous davantage Pap Ndiaye que Jean-Michel Blanquer ? Le point de vue des collègues, via les organisations syndicales sera-t-il davantage pris en compte durant ces 4 prochaines années ?

Nous tenons à souligner un point encourageant : les documents de travail ont été - pour une grande part - fournis en amont de la réunion. C'est le cas particulièrement des moyens de la rentrée 2023. Un regret néanmoins sur le « projet » de circulaire « changement de rémunération » qui n'est manifestement plus un projet : j'en ai reçu la transposition pour l'académie de Rennes dans ma boîte mail hier matin.

Préoccupations majeures des enseignantes et enseignants : les salaires et les retraites.

Sur le premier point, rappelons que la situation est alarmante : la perte de pouvoir d'achat depuis 20 ans est sans précédent. La très maigre hausse de 3,5% de la valeur du point d'indice a immédiatement été avalée par une inflation bien plus élevée. 2022 a marqué une nouvelle fois le recul de la rémunération des personnels. Pouvons-nous espérer une meilleure avancée de carrière pour rattraper rapidement le niveau de rémunérations des cadres A ou des enseignant·es européen·es ? Non. La réévaluation des premiers échelons de la grille des titulaires a conduit à un aplatissement de cette grille, et donc à la stagnation de plus de 80% des collègues. La situation des nombreux précaires de l'enseignement privé n'est pas alarmante : elle est catastrophique et nos collègues survivent avec des rémunérations indignes. Dans ce contexte très tendu, marqué par le manque de candidatures pour rejoindre l'Éducation nationale (-36% de 2021 à 2022), la forte hausse des ruptures conventionnelles et démissions, les dernières annonces du ministre ont bien douché celles et ceux qui ont cru à la promesse de l'augmentation générale de 10%. Nous sommes loin du compte alors qu'il s'agit d'une nécessité absolue.

Quant aux retraites, notre champ professionnel, comme l'ensemble de la société, s'est massivement mobilisé contre le projet de réforme injuste que le gouvernement tente d'imposer. Les grèves massives du 19 janvier vont laisser place à des actions sur l'ensemble du territoire avant un mouvement encore plus fort le 31 janvier. Il montera en puissance jusqu'au retrait de ce projet. Travailler jusqu'à 66 ans ou plus : nous n'en voulons pas ! C'est pourtant ce qui risque d'arriver dans nos professions fortement féminisées et qui nécessitent des études longues.

Les annonces gouvernementales sur l'augmentation pharaonique du budget de la guerre, les profits gigantesques des multimilliardaires sont des mèches allumées chaque jour et qui poussent les travailleuses et travailleurs à la révolte. Et que dire des propos abjects des ministres qui tentent de justifier l'augmentation de 30 euros de retraites à 1200 euros par mois ? Qu'ils tentent de survivre, ne serait-ce que 6 mois, avec une telle somme...

Ce n'est pas tout : s'il voulait jeter de l'huile sur le feu, le gouvernement ne s'y prendrait pas autrement, en annonçant des suppressions de postes massives pour la rentrée prochaine. 517 emplois supprimés, ce n'est plus un coup de rabot. C'est un choc. La jeunesse n'est pas une priorité, l'éducation non plus. Il faut changer de logiciel et permettre à l'Éducation nationale d'honorer sa mission : former des citoyens et réduire la fracture sociale, béante aujourd'hui.

Sur un plan encore plus pragmatique, nous regrettons que notre ministre poursuive la méthode Blanquer, avec l'annonce dans la presse de mesures absurdes imposées dans un calendrier irréaliste et dans une impréparation totale. C'est le cas du choix de supprimer les heures de technologie en 6ème, et de les remplacer par des séances de mathématiques ou de français, assurées par des professeurs des écoles. Mais de quelle petite tête mal faite peuvent bien sortir des idées aussi saugrenues ?

Quel technocrate n'a jamais mis les pieds dans un établissement scolaire pour se rendre compte que les enseignant·es ne sont pas des pions qu'il suffirait de déplacer d'une case à l'autre pour organiser un enseignement et mettre en œuvre des dispositions pédagogiques cohérentes ? De même, la pertinence d'ajout d'évaluations en CM1 est à questionner alors que le dispositif est clairement mis en cause par les collègues en CP-CE1. Quant aux fameux « retour aux fondamentaux » : cela s'apparente à de la pure communication médiatique. En cycle 3, les enseignant·es consacrent actuellement déjà 13h de leur temps d'enseignement aux maths, au français et la dictée quotidienne.

Des classes moins chargées, dès le primaire, ne seraient-elle pas une solution plus simple et efficace ? Ces mesures traduisent une méconnaissance totale des métiers, notamment dans le 1^{er} degré : ces heures de maths/français en collège seront-elles des heures en plus, sous forme de bénévolat ? A-t-il été évoqué le fait qu'il serait matériellement impossible aux enseignant·es du 1^{er} degré de se rendre dans un collège en plus de leurs heures de classe. Les semaines des enseignant·es sont très lourdes et de plus en plus chargées : s'ajoutent d'année en année des tâches administratives inutiles et chronophages. Partager les personnels entre plusieurs lieux d'exercice semble LA solution à tous les problèmes de l'Education nationale (ex AESH) : le ministère est-il conscient de la dégradation des conditions de travail que cette solution engendre ?

Les services administratifs des rectorats sont démunis pour répondre à nos interpellations. Ils n'ont pas d'information, à quelques semaines de la construction des TRM et de la préparation de la rentrée suivante. Aurez-vous davantage de réponses ? Qu'avez-vous prévu pour les centaines de professeur·es impacté·es par cette nouvelle idée et qui craignent pour leur emploi ? Il est encore temps de replacer dans leur carton ces idées absurdes.

En revanche, il serait bien plus judicieux d'allouer des moyens aux services du ministère ou des rectorats pour assurer un réel contrôle de l'utilisation par les établissements privés de leur DHG et de leurs dérivés. L'exemple de la mise en place des cours de 50 minutes est un sujet. L'utilisation des moyens attribués dans les établissements au profit de l'apprentissage en est un autre. Contrôle tout aussi incontournable : celui de l'usage du forfait d'externat. Cette année encore, il a augmenté. Cela se traduira-t-il sur le terrain par des augmentations de salaire ou de nouvelles embauches ? Sans contrôle de cet argent public, nous en doutons. Dans l'enseignement public comme dans le privé, les élèves ont pourtant besoin d'être entouré·es d'adultes formés, rémunérés dignement et en nombre suffisant. Combien de drame du type de celui de Lucas – victime de harcèlement LGBTQIphobes - faudra-t-il pour que l'institution investisse sérieusement dans l'Éducation nationale.

Le constat que nous venons de brosser n'est guère reluisant. Nous rêvons d'un avenir meilleur pour notre jeunesse et pour l'Éducation nationale. Les rêves n'étant peut-être pas suffisants, nous nous battons pour cela.

Merci pour votre attention.

Paris, le 27 janvier 2023

Pour la CGT Enseignement privé

Pascale PICOL
Élue CCMMEP